



4. AVIS DU CONTROLE  
GENERAL DES ARMEES  
ET DE LA SFDMMESURES  
CONSERVATOIRES SFDM



Avon, le 29 août 2016

8 SEP. 2016  
SNCF Réseau - Direction Territoriale  
Bretagne - Pays de la Loire

## SNCF RESEAU

Direction Territoriale Bretagne - Pays de  
la Loire / Pôle design du réseau

1 rue Marcel Paul

Bâtiment Le Henner

BP 34112

44041 NANTES CEDEX 01

A l'attention de Monsieur BEDEL,

Affaire suivie par Nathalie BOISSINOT  
nboissinot@sfdm.fr  
Tél. : 01 60 72 49 06

N/réf. : QSE / 16-081

**Objet : Projet de contournement ferroviaire des sites industriels de Donges  
DONGES – Parc A**

Réf. : Courriel du 31 mai 2016

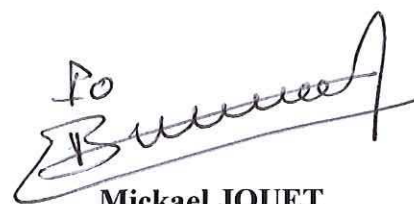
Monsieur,

Par courriel cité en référence vous avez sollicité notre avis sur le projet de contournement ferroviaire des sites industriels de Donges.

En l'état actuel des informations en notre possession et à date, nous vous prions de bien vouloir noter que ce projet n'appelle pas à ce stade de remarque de notre part.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les meilleures.

Mickael JOUET  
Directeur GénéralCopie : M. VIDAL – Service National des Oléoducs Interalliés  
M. PIC – CGA  
M. DUBUC – Région de Donges

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

CONTRÔLE GÉNÉRAL  
DES ARMÉESGroupe des inspections spécialisées  
Pôle environnement  
Inspection des installations classéesAffaire suivie par :  
IC Bernard PIC  
Tél. : 09 88 68 22 76  
Mél. : bernard.pic@intra.def.gouv.fr

Paris, le 14 décembre 2016

N° 16-03742-DEP/DEF/CGA/IS/PE/IIC

Le chef de l'inspection des installations  
classées de la défense

à

Monsieur le directeur territorial SNCF  
Réseau Bretagne-Pays de Loire**OBJET** : Contournement ferroviaire des sites industriels de Donges**REFERENCE** : Lettre SNCF Réseau/DT Bretagne Pays de Loire/pôle design du réseau du  
28 novembre 2016

A la suite de la réunion qui s'est tenue avec vos services le 3 mai 2016, et compte tenu des éléments communiqués à cette occasion, notamment les schémas de représentation des variantes Nord et Sud transmis en attache à votre lettre de référence, je vous confirme que le projet de contournement ferroviaire des sites industriels de Donges n'appelle pas de remarque particulière de la part de l'inspection des installations classées de la Défense, au regard de la situation des installations classées pour la protection de l'environnement de l'établissement SFDM de Donges, parc A.

Le contrôleur général des armées  
Emmanuel CHAVASSE-FRÉTAUX





